

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Montigné-Lès-Rairies

Séance du 31/05/2021

L'an 2021 et le 31 mai à 20 heures 35 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, **exceptionnellement dans la salle des fêtes** afin de pouvoir respecter les distanciations suite au COVID 19 sous la présidence de Monsieur CHASSOULIER Gérard, Maire.

Présent : M. CHASSOULIER Gérard, Maire, Mmes : BESNARD Frédérique, GIRARD Caroline, MONTRIEUX Sylvaine, MM : BAZIN Olivier, METIVIER Lucien, MORIN Jackie, NUGUES Yoann, OLIVIER Cyrille.

Excusée ayant donné procuration : Mme CLORY Céline à M. BAZIN Olivier, Mme Hélène BARDELMEIJER à M. NUGUES Yoann.

Nombres de membre

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- Présents : 9
- Procurations : 2

Date de la convocation : 19/05/2021

Date d'affichage : 04/06/2021

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en PRÉFECTURE D'ANGERS

Le : 04/06/2021

Et publication ou notification

Du : 04/06/2021

Secrétaire de séance : Mme Sylvaine MONTRIEUX

Ayant atteint le quorum, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le rajout d'une question en I.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

I- Manifestation culturelle et festive : fixation des tarifs

II-Devis voirie 2021

III-Révision des loyers au 01/07/2021

IV-Questions diverses

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 26/04/2021

I – Manifestation culturelle et festive : fixation des tarifs

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Catherine VARLET, Présidente de la Commission des fêtes qui recherche des bénévoles pour les différentes manifestations. Il est prévu d'organiser un marché à chaque saison dans le jardin du Presbytère, un concours de pétanque en septembre et divers autres activités.

Afin de pouvoir organiser ses activités, il est nécessaire de délibérer sur les différents tarifs qui seront appliqués pour l'organisation de ces futures manifestations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'approuver les tarifs proposés et les sommes seront encaissées par le biais d'une régie.

II- Devis voirie 2021

Monsieur MÉTIVIER présente les différents devis reçu pour les travaux de voiries 2021 au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de retenir pour :

- le « **lot 1 Curage et Terrassement** » l'entreprise **JUGE** pour la somme de **12 648.50 € HT**.
- le **lot 2 « Signalisation horizontale »** la société **LSP** pour un montant de **2 113.72 € HT**.
- le **lot 3 « Réalisation de Purges »** l'entreprise **JUGE** pour la somme de **5 540.60 € HT**.
- Charge Monsieur le Maire ou Monsieur le 2^{ème} Adjoint au Maire à signer les devis.

III- Révision des loyers au 01/07/2021

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune dispose de 5 logements en location, situés au 3 Place du Pilon. Chaque année le loyer est revalorisé suivant l'indice de référence des loyers (130.52) du quatrième trimestre de l'année N-1 correspondant à une augmentation annuelle de **0.20 %**. Monsieur le Maire propose d'augmenter les loyers de 0.20 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'augmenter les tarifs des loyers de **0.20 %** au 01/07/2021, soit :

Tarif des loyers au 01/07/2021 :

Appartements	Montant loyers
Rez de chaussée- Surface habitable totale : 32.74 m2 + garage	276,47 €
1er étage gauche - Surface habitable totale : 33.67 m2	224,07 €
1er étage droite -Surface habitable totale : 35.44 m2	261,58 €
2ème étage droite -Surface habitable totale : 17.85 m2	171,43 €
2ème étage gauche -Surface habitable totale : 18.71 m2	180,14 €

IV-Questions diverses

- Monsieur Olivier BAZIN fait un point sur la commission économie et emploi de la CCALS qui s'est déroulé le 12/05/2021. La commission travaille actuellement sur le schéma économie du territoire. La définition de la stratégie s'articule en trois étapes :

- Un diagnostic économique et social,
- L'élaboration d'un plan d'action,
- Une déclinaison cartographique en lien avec le PLUi et le SCOT.

- Suite à la réception de plusieurs lettres, Monsieur Gérard CHASSOULIER informe que plusieurs habitants de la Commune se plaignent de la vitesse excessive des véhicules traversant le bourg. Le Maire propose aux Conseillers Municipaux d'étudier la mise en place de feux tricolores qui serait certainement une solution efficace.

L'Association Dys'namiks située à Abancourt (60), nous a envoyé une demande de subvention par mail. Monsieur le Maire propose de ne pas donner suite.

Demande d'installation de mobile home au niveau des Froux, cette zone se trouve en dehors de la zone constructible, cette demande n'est donc pas recevable.

- Remerciement de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité des Alpes-Maritimes à qui nous avons versé une subvention afin de les soutenir lors de la tempête ALEX.

- Remerciement de l'Association AMUSIL pour le versement d'une subvention.

-Remerciement de la Société de Pêche « Le Pouillé » pour le versement d'une subvention, ce qui a contribué à faire perdurer l'association et a permis de conserver un lien associatif en cette période de crise sanitaire.

- Remerciement « Les Restaurants du CŒUR » pour le versement d'une subvention.

Sans autre question, la séance est levée à 23h30.